

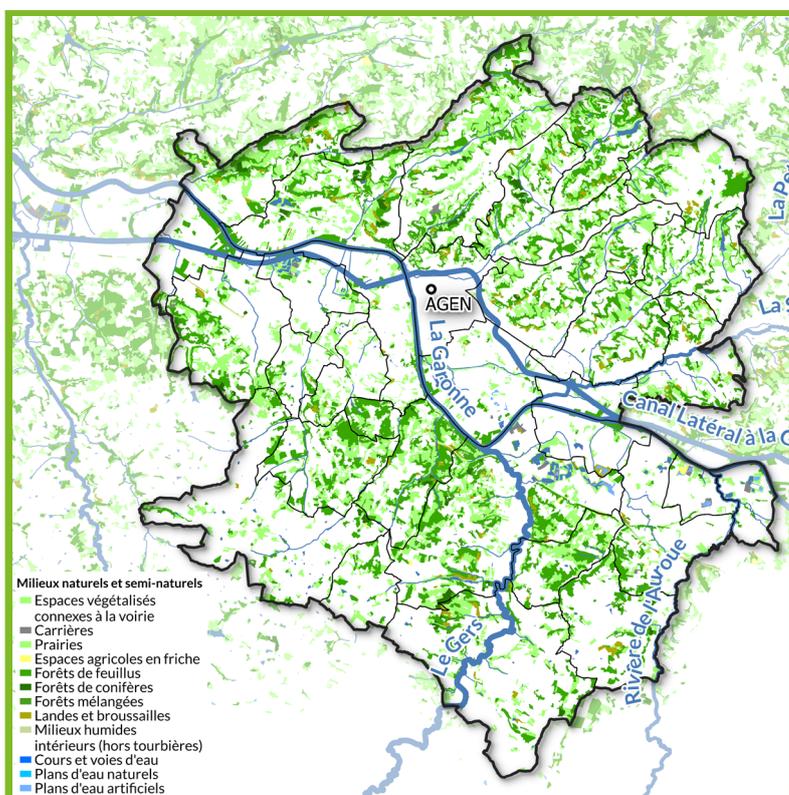


Communauté d'Agglomération d'Agen

Département

47

Carte d'identité de la collectivité



© ARB N-A

Superficie du territoire : 649,60 km²

Nombre d'habitants : 101 365

40 Communes adhérentes

Espaces protégés :

- ➔ Réserve naturelle nationale de la Frayère d'Alose ;
- ➔ 2 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Garonne et section du Lot, Sections des cours de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron et du Viaur ;
- ➔ 2 Sites classés : Garenne du Château Arasse, Prieuré de Segougnac et ses abords ;
- ➔ 19 Sites inscrits : Moulin et rives du Gers, Bourg Moirax, allée de Cèdres de l'Atlas du château de Beauregard, Château de Saint-Denis et ses abords, Place Jean Jaures Layrac, Chutes des coteaux de Gascogne, Village partie sud se Laplume, Point de vue du Hameau de Cazeau, Site de Goulens et de Monrepos, Bourg Aubiac, Site de Daubeze, Bourg et abords du château de Montluc, Site de Nazelles, Château de Saint-Philip et son parc, Place centrale dite des Marronniers et vestiges de l'ancienne bastide, Abords de l'église Sainte Radegonde, Quartier des Cornières, plateau de Monbran, site de Talives ;
- ➔ 3 Sites d'intérêt communautaires : Carrières de Castelculier, Garonne- Ariège-Hers-Salat-Pique et Neste, La Garonne ;
- ➔ 3 Sites du CEN NA : Carrières de Castelculier, Prairie de Lafox, Prieuré de Paradou..

Politique « biodiversité » du territoire

Consciente de l'urgence, l'Agglomération d'Agen s'engage activement depuis plusieurs années en faveur de la préservation de la biodiversité. Elle a notamment contribué à l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, intégré les enjeux écologiques dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), et fait de la biodiversité un axe fort de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Face à ces défis, l'Agglomération mène une politique ambitieuse, fondée sur des actions concrètes :

- La Journée de l'Arbre et de la Biodiversité, organisée depuis 2023, vise à mobiliser les citoyens autour de la plantation d'arbres et de la sensibilisation aux bienfaits de la végétalisation. Grâce à la mobilisation de tous, 436 arbres et arbustes ont été plantés en 2023, et 1491 en 2024.
- Le projet Technopole Agen Garonne a obtenu la certification Haute Qualité Environnementale – Aménagement. Cette distinction souligne l'engagement de l'Agglomération à intégrer les préoccupations environnementales dès la conception de ses projets.
- Le site naturel de Trotte-Lapin, classé Espace Naturel Sensible (ENS) et géré par l'Agglomération, offre 7,5 hectares dédiés à la découverte et à la sensibilisation à l'environnement. Accessible toute l'année, il invite petits et grands à « découvrir, comprendre et respecter l'environnement ».



© CA Agen



© CA Agen

Plan d'actions TEN

La communauté d'agglomération d'Agen a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Réaliser un Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI)

Objectifs : Apporter aux communes et intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique ; Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire, par l'ensemble des citoyens ; Impliquer les acteurs locaux pour construire des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics du territoire.

→ Restaurer des continuités écologiques de la Trame Verte

Objectifs : Renforcer et valoriser les corridors écologiques de la Trame Verte ; Implanter 18 000 ml de haie diversifiée sur 3 ans ; Implanter une Aulnaie marécageuse.

→ Restaurer des continuités écologiques de la Trame Bleue

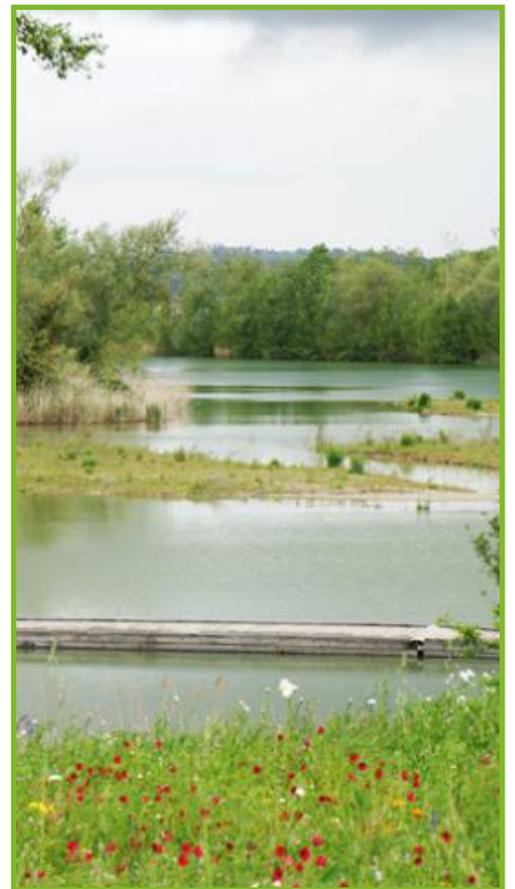
Objectifs : Renforcer et valoriser les corridors écologiques de la Trame Bleue ; Restaurer 5 000ml de ripisylve sur 3 ans ; Restaurer au minimum 1 000m² de zone humide sur la commune de Saint-Urcisse.

→ Décliner un Plan de Gestion intercommunal

Objectifs : Effectuer un inventaire et une caractérisation des espaces intercommunaux entretenus ; Présenter les choix d'entretien de ces espaces ; Réaliser un suivi de la démarche et des choix d'entretien pour améliorer les pratiques communales et l'environnement des administrés ; Inviter habitants et professionnels à changer leurs habitudes, sur les pas des équipes communales.

→ Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action

Objectifs : Former les équipes techniques communales et intercommunales aux bonnes pratiques de gestion des espaces verts / de nature ; Sensibiliser les habitants au sujet de la biodiversité.



© CA Agen

Contact TEN



Delphine PIAZZA-MOREL

Chef du service Transition Environnementale et GEMAPI
CA d'Agen

delphine.piazza-morel@agglo-agen.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

